

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 5 décembre 2006, à 19 h 30, à l'École secondaire du Mont-Bruno, 221 boulevard Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Carole Vigneault et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : madame Louise Séracino

ÉTAIT AUSSI ABSENT : monsieur Joel Santos

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beudet, directeur du Service des ressources éducatives, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance

1.1 Accueil de madame Carole Vigneault en tant que commissaire-parent

Madame la présidente souligne l'entrée en fonction de madame Carole Vigneault, commissaire-parent. Madame Vigneault a été assermentée le 28 novembre 2006.

Une déclaration écrite de son assermentation est déposée à l'annexe ACC-010-12-06.

Les membres du Conseil souhaitent la bienvenue à madame Vigneault.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-085-12-06

Il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
 - 1.1 Accueil de madame Carole Vigneault en tant que commissaire-parent
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2006.
4. Affaires en cours :
 - 4.1 Suivi à la dernière séance
 - 4.2 Rapport de la présidente
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Varennes / adoption.
 - 6.2. Plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Sainte-Julie / autorisation de consultation.
 - 6.3 Plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Boucherville / autorisation de consultation.
 - 6.4. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2007-2008 / autorisation de consultation.
 - 6.5. CSST - Choix de limite par réclamation - 2007.
 - 6.6. Comité CSEHDAA / nomination d'un représentant des organismes extérieurs.
 - 6.7. Nomination des commissaires-parents sur les comités de travail du Conseil.
 - 6.8. Départ / personnel hors cadre.
 - 6.9. Désignation d'un substitut à la directrice générale / article 203 de la Loi sur l'instruction publique
 - 6.10. Ouverture de poste.
 - 6.11. Cadre de référence sur la reddition de comptes. (reporté à la séance en ajournement du 30 janvier 2007)
7. Information :
 - 7.1. Rapport des responsables des Comités stratégiques du Conseil des commissaires.
 - 7.2. Consultation à Contrecoeur / entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy
 - 7.3. Projet de loi numéro 43 modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale.
 - 7.4. Fiscalité scolaire.
8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 NOVEMBRE 2006

C-086-12-06

Il est proposé par monsieur Jean-François Houle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2006 et ce avec les modifications suivantes :

- Au point 3, il faudrait y lire «... séance en ajournement tenue le 7 novembre 2006 » au lieu de «...séance en ajournement tenue le 7 novembre 2004».

Au point 4.2, corriger l'orthographe du mot «tenues»

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Suivi à la dernière séance

Les suivis à la séance du 7 novembre 2006 font l'objet des points 6.6 et 6.7 de l'ordre du jour de la présente séance.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, demande aux membres du conseil d'aviser le secrétaire général avant les rencontres s'il y a un questionnement sur un point à l'ordre du jour afin de faciliter la préparation des séances.

4.2 Rapport de la présidente

Madame la présidente présente un rapport, déposé séance tenante, sur les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 4 novembre dernier.

Ce rapport fait état notamment :

- des activités du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie
- des rencontres reliées au dossier de la taxe scolaire
- à des dossiers impliquant les municipalités du territoire
- à la participation au Gala du rayonnement de la fondation de l'Université de Sherbrooke
- aux activités reliées à la Fédération des commissions scolaires du Québec
- à des rencontres reliées à la consultation sur les plans de répartition des élèves.

5. PAROLE AU PUBLIC

Un certain nombre de citoyens sont présents, en lien avec le dossier des plans de répartition des élèves dans les secteurs de Varennes, Sainte-Julie et Boucherville.

Madame la présidente, en introduction, explique que mesdames et messieurs les commissaires ont examiné tous les avis reçus en retour de consultation pour les trois secteurs concernés et les ont pris en compte pour s'assurer que les meilleures décisions soient prises dans l'intérêt général de chaque milieu.

Madame Chartrand explique la procédure à suivre et elle invite ceux qui le désirent à s'exprimer.

Les interventions du public portent principalement sur les points suivants :

- On apprécie de prendre connaissance du fait que le processus de consultation en cours à Boucherville et Sainte-Julie va se poursuivre.
- On demande de l'information sur l'échéancier et le déroulement d'une seconde consultation si telle est la décision des commissaires.
- On suggère aux commissaires de permettre au public ce soir de prendre la parole à nouveau dès après la prise de décision du Conseil sur ce dossier.
- On fait part de ses préoccupations par rapport à la problématique des transferts d'élèves.

C-087-12-06

Sur proposition de monsieur Yvan Rioux, mesdames et messieurs les commissaires conviennent à l'unanimité de déplacer le point numéro 9 de l'ordre du jour après le point 6.3 pour permettre aux parents de s'exprimer après que les commissaires auront pris une décision relativement au dossier susmentionné.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

6.1 Plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Varennes / Adoption

Madame Line Tessier présente le dossier ci-haut mentionné. Elle fait la lecture à haute voix de la résolution proposée.

Considérant la résolution C-221-06-06 adoptée le 6 juin 2006 par laquelle le Conseil des commissaires reportait au mois de décembre 2006 l'adoption d'un nouveau plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Varennes, à la suite de la fermeture de l'école J.-P.-Labarre ;

Considérant les recommandations des conseils d'établissement relativement à la révision du plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Varennes ;

Considérant la recommandation du Comité ad hoc du secteur de Varennes :

C-088-12-06

Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Varennes tel qu'il apparaît à l'annexe ACC-009-12-06.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Sainte-Julie / autorisation de consultation

Monsieur Alain Villemure présente le dossier susmentionné. Il souligne que mesdames et messieurs les commissaires ont lu et pris en compte tous les avis et commentaires reçus. Il présente les hypothèses qui font l'objet d'une proposition pour une seconde consultation.

Monsieur Luc Lamoureux lit à haute voix le projet de résolution.

Considérant les recommandations des conseils d'établissement relativement à la révision du plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Sainte-Julie ;

Considérant les recommandations du Comité de parents relativement au processus de consultation touchant la révision des plans de répartition des élèves dans les écoles de la commission scolaire des Patriotes ;

Considérant la recommandation du Comité ad hoc du secteur de Sainte-Julie ;

C-089-12-06

Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux ;

- qu'un mandat soit donné au service de l'organisation scolaire d'engager une deuxième consultation relative à la révision du plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Sainte-Julie auprès des conseils d'établissement des écoles de ce secteur.
- que l'objet de la consultation porte sur les deux hypothèses telles que soumises au Conseil des commissaires.

La date de retour des avis étant fixée au 19 janvier 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La décision portant sur l'adoption du plan de répartition dans ce dossier est donc reportée à une séance en ajournement du Conseil qui sera fixée au 30 janvier 2007.

6.3 Plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Boucherville / autorisation de consultation

Madame Hélène Roberge présente le dossier ci-haut mentionné.

Elle souligne qu'un important volume de courrier a été reçu en retour de consultation et examiné par mesdames et messieurs les commissaires. Ces derniers en sont venus à la conclusion de procéder à une deuxième consultation et elle présente les hypothèses qui y seront soumises.

Madame Roberge, fait la lecture à haute voix du texte de la résolution.

Considérant les recommandations des conseils d'établissement relativement à la révision du plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Boucherville ;

Considérant les recommandations du Comité de parents relativement au processus de consultation touchant la révision des plans de répartition des élèves dans les écoles de la commission scolaire des Patriotes ;

Considérant la recommandation du Comité ad hoc du secteur de Boucherville ;

C-090-12-06

Il est proposé par madame Hélène Roberge ;

- qu'un mandat soit donné au service de l'organisation scolaire d'engager une deuxième consultation relative aux ajustements au plan de répartition des élèves dans les écoles du secteur de Boucherville auprès des conseils d'établissement des écoles de ce secteur.
- que l'objet de la consultation porte sur les trois hypothèses telles que soumises au Conseil des commissaires.

La date de retour des avis étant fixée au 19 janvier 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La décision portant sur l'adoption des ajustements au plan de répartition dans ce dossier est donc reportée à la séance en ajournement du Conseil.

9. PAROLE AU PUBLIC

Madame la présidente explique l'échéancier de la nouvelle démarche de consultation et qu'une lettre sera transmise aux parents cette semaine. Elle souligne l'impact de la décision exceptionnelle prise par les commissaires ce soir, à savoir le report de deux semaines de la période d'inscription des élèves pour l'ensemble de la Commission scolaire.

Là-dessus, Madame Chartrand invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Plusieurs parents s'expriment à nouveau sur ce dossier. Ces interventions portent principalement sur les points suivants :

- On remercie les commissaires pour la décision qu'ils ont prise ce soir de reporter la décision et de procéder à une seconde consultation dans les secteurs de Boucherville et de Sainte-Julie où on note l'existence de problématiques particulières.
- On souligne divers éléments de ces problématiques pour les deux secteurs. On fait part de positions et de questionnements déjà exprimés dans le cadre de la consultation, tantôt sur une base individuelle, tantôt sur une base collective, notamment par voie de lettres et de pétitions.
- Plusieurs parents font part de leur préoccupation pour le cas individuel de leur enfant.
- On fait part à nouveau de ses préoccupations en ce qui concerne la problématique des transferts d'élèves.
- On questionne certains aspects de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves, notamment en ce qui concerne la fratrie.
- On souligne l'importance de favoriser la stabilité des élèves.

Madame la présidente apporte certaines explications. Elle souligne que les commissaires doivent ultimement prendre des décisions difficiles prenant en compte l'ensemble des éléments de la problématique à l'étude et prenant en compte l'ensemble des avis reçus. Elle rappelle que la consultation se fait via les conseils d'établissements des écoles, à qui il appartient de consulter les parents dans chaque milieu et de déterminer les modalités de consultation qu'ils jugent appropriés.

Elle remercie les intervenants.

6.4 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2007-2008 / autorisation de consultation

Considérant qu'une deuxième consultation portant sur le plan de répartition des élèves dans les écoles des secteurs de Boucherville et de Sainte-Julie est nécessaire;

Considérant que les plans de répartition des élèves font partie de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes ;

Considérant l'obligation de consultation reliée à l'adoption d'une telle politique ;

C-091-12-06

Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de consulter de nouveau les instances consultatives de la Commission scolaire, compte tenu de l'ampleur des modifications apportées aux hypothèses initiales. La date de retour des avis étant fixée au 19 janvier 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pause à 21 h 12.
Retour à 21 h 30

6.5 CSST - Choix de limite par réclamation - 2007

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier susmentionné. Elle répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires. Monsieur Sylvain Saint-Jean, directeur du Service des ressources humaines, apporte des précisions.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes est assujettie aux règles du régime rétrospectif de la CSST;

Considérant que dans ce cadre la Commission scolaire doit faire parvenir à la CSST, avant le 15 décembre 2006, une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite elle choisit de supporter le coût de chaque réclamation;

Considérant le rapport produit par la firme Gestion dossiers santé-sécurité;

C-092-12-06

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de choisir la limite de six (6) fois le salaire maximum annuel assurable à la CSST pour l'année 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Yvan Noël fait part de ses félicitations pour la bonne gestion de ce dossier.

6.6 Comité CSEHDAA / nomination d'un représentant des organismes extérieurs

Monsieur Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier ci-haut mentionné.

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectué auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;

C-093-12-06

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de nommer madame Catherine Bisson à titre de représentante des organismes extérieurs au sein du Comité CSEHDAA de la Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Nomination des commissaires-parents sur les comités de travail du Conseil

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, présente ce dossier.

Considérant la structure de comités adoptée par le Conseil des commissaires le 3 octobre 2006, en vertu de la résolution C-032-10-06 ;

Considérant la nomination des membres des comités stratégiques le 24 octobre 2006, en vertu des résolutions C-057-10-06, C-058-10-06 et C-059-10-06 ;

Considérant la nomination des membres des comités statutaires et comités locaux le 7 novembre 2006, en vertu de la résolution C-072-11-06 ;

Considérant l'entrée en fonction d'un nouveau commissaire-parent depuis le 19 novembre 2006 ;

C-094-12-06

Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de désigner les commissaires-parents à titre de membres de divers comités du Conseil des commissaires et ce, jusqu'à la fin de leur mandat de commissaire-parent, comme suit :

Comités stratégiques

- Comité stratégique de développement politique : Diane Miron
- Comité stratégique de soutien à la mission éducative : Carole Vigneault

Comités statutaires et comités locaux

- Comité d'évaluation de la directrice générale : Diane Miron
- Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre : Diane Miron
- Comité de révision d'une décision (transfert) : Carole Vigneault
Diane Miron (substitut)
- Comité de révision d'une décision (classement) : Diane Miron

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Huis clos

C-095-12-06

Il est proposé par monsieur Yvan Rioux que l'assemblée se poursuive à huis clos.
Il est 21 h 40.

Retour à l'assemblée publique

C-096-12-06

Il est proposé par monsieur Yvan Rioux que l'assemblée redevienne publique.
Il est 21 h 57.

6.8 Départ / personnel hors cadre

C-097-12-06

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de prendre acte du départ de madame Claude Boivin au poste de directrice générale adjointe, lequel sera effectif le 15 janvier 2007.

Et de prendre acte des modalités de départ de madame Boivin telles que convenues avec la directrice générale en lien avec les conditions d'emploi prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-098-12-06

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que des remerciements et des félicitations soient adressés à madame Claude Boivin au nom du Conseil des commissaires pour la qualité de sa contribution au développement de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, fait part à madame Boivin au nom du Conseil des commissaires de sa très grande appréciation et la félicite pour sa nomination.

6.9 Désignation d'un substitut à la directrice générale / article 203 de la LIP

Madame Normande Lemieux présente ce point.

Considérant l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique qui précise que «*le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier*» ;

Considérant l'importance de maintenir une unité de pensée à la direction générale ;

Considérant l'importance d'assurer en tout temps une permanence à la direction générale afin de répondre à toutes les situations de gestion courante ;

C-099-12-06

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de nommer monsieur Joseph Atalla à titre de substitut à la directrice générale, pour la période du 5 décembre 2006 au 30 juin 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Ouverture de poste

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente le dossier susmentionné.

Considérant le départ de madame Claude Boivin à titre de directrice générale adjointe ;

Considérant que le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre a été constitué ;

C-100-12-06

Il est proposé par madame Denise Tremblay de mandater le Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre pour entreprendre les démarches en vue de combler le poste de directrice générale adjointe laissé temporairement vacant par le départ de madame Claude Boivin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Cadre de référence sur la reddition des comptes

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 30 janvier 2007.

7. INFORMATION :

7.1 Rapport des responsables des comités stratégiques du Conseil des commissaires

Ce sujet est reporté à la séance en ajournement du 30 janvier 2007.

7.2 Consultation à Contrecoeur / entente avec la Commission scolaire de Sorel-Tracy

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente un état de situation sur ce dossier. Il explique les modalités de consultation, le résultat et présente l'avis émis par le Comité CSEHDAA lors de sa réunion tenue le 4 décembre 2006.

Une résolution sera adoptée sur cette question à la séance en ajournement du 30 janvier 2007.

7.3 Projet de loi numéro 43 modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, explique les modifications apportées au projet de loi suite aux amendements déposés par le ministre au cours des derniers jours. Elle répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

7.4 Fiscalité scolaire

Une correspondance est déposée.

8. AFFAIRES DIVERSES

- Madame Suzanne Chartrand annonce une rencontre le 19 décembre prochain pour souligner l'année avant l'ajournement des Fêtes.
- Madame la présidente souligne le Gala du rayonnement tenu à l'Université de Sherbrooke le 17 novembre dernier, gala à l'occasion duquel madame Normande Lemieux, directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes, a été honorée.

9. PAROLE AU PUBLIC

Ce point a été déplacé après le point 6.3.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Néant

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-101-12-06

À 22 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi 30 janvier 2007, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/mg